Sensibilisation à l'Accessibilité Numérique



Sensibilisation à l'Accessibilité Numérique

Appréhender les enjeux relatifs à l'accessibilité numérique



Découvrir l'accessibilité



Qu'est-ce que l'accessibilité numérique?

Permettre à tout utilisateur d'accéder aux contenus et services du web, en prenant en compte :

```
leur support ( ordinateur, mobile, tablette, ... ),
leur environnement ( lumière, niveau sonore, ... )
leurs handicaps possibles ( déficience visuelle, malentendants, dyslexie, ... )
```



Quels types de handicaps?

- Déficience Visuelle
 - Cécité, malvoyant
 - o Daltonisme, achromatopsie
- Malentendants
- Troubles Dys (Selon une enquête de Chiffres du handicap en 2014, 12 millions de personnes seraient concernées par les troubles Dys en France)
 - Troubles neurologiques durables
 - o affectant des fonctions cognitives telles que le langage
 - les gestes
 - ∘ l'attention
 - o la mémoire
 - o etc...
- Handicaps liés au vieillissement
- Handicaps temporaires



L'Initiative d'Accès au Web (WAI)

"Un seul web partout et pour tous" - World Wide Web Consortium

La mission du W3C est d'amener le Web à son plein potentiel, en développant des protocoles et des directives permettant une croissance à long terme du Web.

1997 : création de la Web Accessibility Initiative (WAI), ayant pour mission de proposer des solutions techniques pour rendre le web accessible à tous.

WAI est un groupe de travail emanant du W.3.C émettant les recommandations internationales sur l'accessibilité.

Leurs Missions:

- Recommandations
- Développement d'outils
- Information et formations
- Recherche et Développement





Web Content Accessibility Guidelines

Recommendations du W3C de Aout 2020 : w3c.org - WCAG 2.2

Chaque individu qui souhaite utiliser le Web doit avoir du contenu qui est:

- Perceptible L'information et les composants de l'interface utilisateur doivent être présentés à l'utilisateur de façon à ce qu'il puisse les percevoir.
- Utilisable L'interface ne peut pas exiger une interaction qu'un utilisateur ne peut effectuer.
- Compréhensible Compréhension du contenu et de l'interface.
- Robuste Le contenu doit être suffisamment robuste pour être interprété de manière fiable par une large variété d'agents utilisateurs, y compris les technologies d'assistance.

Si l'un de ces principes n'est pas vrai, les utilisateurs en situation de handicap ne seront pas en mesure d'utiliser le Web.



Web Content Accessibility Guidelines Comment ça marche ?

Une liste de règles classées en fonction des quatres grands principes du WCAG est proposée par le W3C. Pour chacune de ces règles s'ensuivent des critères de succès visant à tester la validité de notre code selon les normes du Guideline.

Trois niveaux: $A \rightarrow AA \rightarrow AAA$.



Les Trois niveaux

- A: Permet aux personnes handicapées d'accéder à l'information
- AA: Permet un confort d'utilisation pour les personnes handicapées
- AAA: Répond à des besoins plus spécifiques, comme les handicaps mentaux et cognitifs.

RGAA: Le niveau AA est à viser prioritairement.



Web Content Accessibility Guidelines Quelle version utiliser?

La version 2.2 des WCAG est la plus récente, et la plus aboutie. Pour démarrer ou remettre à jour un projet, il est conseillé de s'appuyer sur la version 2.0, ou 2.1 (datant de 2018) en priorité, avant de 'monter' progressivement vers la dernière version.

La version 2.1, par rapport à la version 2.0, propose 17 nouveaux critères de réussite, incluant des besoins se rapportant à :

- L'accessibilité mobile,
- Une vision basse (et non juste la cécité)
- Divers problèmes cognitifs



Le Cadre Légal



Convention relative aux droits des personnes handicapées (1/2)

"Afin de permettre aux personnes handicapées de vivre de façon indépendante et de participer pleinement à tous les aspects de la vie, les États Parties prennent des mesures appropriées pour leur assurer, sur la base de l'égalité avec les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l'information et de la communication, et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public, tant dans les zones urbaines que rurales."



Convention relative aux droits des personnes handicapées (2/2)

Convention relative aux droits des personnes handicapées, adoptée le 13 décembre 2006, Assemblée Générale des Nations Unies.

163 pays signataires, dont la France, et l'UE.

www.un.org: texte intégral



La loi sur l'accessibilité numérique

- Article 47 de la loi Handicap du 11 février 2005;
- Décret d'application du 14 mai 2009, relatif au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA);
- Arrêté du 29 avril 2015, approuvant la version 3 du RGAA;
- Article 106 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique;
- Décret du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne.
- 16 septembre 2019: Niveau 4 des RGAA
- 18 février 2021: Niveau 4.1 des RGAA (fait disparaître la distinction entre niveau A et AA qui n'est plus justifiée puisque toutes ces règles sont obligatoires.)



La loi Handicap

Selon l'Article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

Tout service de communication lié au Service Public (Etat, collectivités territoriales, délégataires d'une mission de service public), ou appartenant à une entreprise au chiffre d'affaire dépassant un seuil fixé (actuellement à 250 Millions d'euros) doit être entièrement accessible aux personnes handicapées selon les modalité de la norme Européenne EN 301 549 V2.1.2.



En France Le RGAA

Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

Le RGAA a pour objectif d'encadrer l'accessibilité des contenus diffusés sous forme numérique.

Il ne constitue pas une nouvelle norme ou un nouveau standard mais offre une méthodologie et un cadre opérationnel pour permettre la vérification de la mise en œuvre des standards internationaux d'accessibilité.



L'échantillon sur lequel est réalisé l'audit porte au moins sur les pages suivantes, lorsqu'elles existent :

- Page d'accueil
- Page de contact
- Page de mentions légales
- Page "Accessibilité" (déclaration de conformité à l'accessibilité)
- Page plan du site et d'aide
- Page d'authentification

S'ajoutent à ces pages, les pages suivantes, lorsqu'elles existent :

- Une page pertinente pour chaque type de service fourni et toute autre utilisation principale prévue (ex. : rubriques de 1er niveau dans l'arborescence...), y compris la fonctionnalité de recherche
- Des pages constituant un processus (un formulaire de saisie ou une transaction sur plusieurs pages)
- Pages ayant un aspect sensiblement distinct ou présentant un type de contenu différent (page contenant des tableaux de données, des éléments multimédia, des illustrations, des formulaires)



Il existe trois raisons pour lesquelles un critère peut ne pas être applicable sur une page:

- La fonctionnalité à tester n'est pas présente (logique)
- Le critère concerne un service ou contenu qui n'a pas d'obligation à être soumis à l'accessibilité
- Le contenu concerné est soumis à une dérogation pour charge disproportionnée



Pour chaque page, on retiendra:

- Le nombre de critères validés, et non validés
- Le taux de conformité

A noter:

- Un critère est validé pour une page donnée lorsque tous les tests sont passé avec succès
- Dès lors qu'un seul élément de la page ne valide pas les tests d'un critère, le critère ne peut être validé
- Si la page fait partie d'un processus (faire une déclaration, prendre un rendez-vous), un critère est validé pour une page du processus uniquement s'il est validé pour toutes les pages du processus.



Mise à jour de la déclaration:

- A la date de modification ou de refonte du site concerné
- 3 ans après la date de publication de la déclaration
- 18 mois après la date de publication d'une nouvelle version du référentiel



AccessiWeb

AccessiWeb est un label de qualité mesurant le niveau d'accessibilité d'un site Web.

C'est un service de l'association BrailleNet.

Il offre un label Bronze, Argent ou Or qui indique le niveau d'accessibilité en fonction du résultat du processus d'évaluation.



Mise en Oeuvre



Règles de base du WCAG

- Percevable :
 - o Fournir un texte alternatif pour tout élément non textuel
 - o Fournir des alternatives pour les éléments multimédias
 - Présenter chaque contenu de différentes manières accessibles à tous,
 sans perdre le sens
 - o Faciliter l'écoute et la lecture du contenu pour tous
- Utilisable
 - o Permettre l'utilisation du clavier pour toute fonctionnalité
 - o Laisser le temps aux utilisateurs de lire et utiliser le contenu
 - o Ne pas créer de contenu pouvant créer un malaise ou l'épilepsie
 - Aider les utilisateurs à naviguer et trouver le contenu et se situer sur le site
- Compréhensible
 - o Rendre le texte lisible et compréhensible
 - Rendre l'apparition du contenu et le déroulement de la visite prévisible
 - o Aider les utilisateurs à éviter et corriger les erreurs
- Robuste
 - Optimiser le contenu pour le rendre compatible avec les outils existants, et futurs



Règles de base du WCAG

... Images des 12 commandements ...



Outils

- Contrast Checker (https://contrastchecker.com/)
- whocanuse (https://whocanuse.com/)
- HTML_CodeSniffer: test la compatibilité WCAG 2.1
 https://squizlabs.github.io/HTML CodeSniffer/
- No Coffee (extension chrome) : simule des défficiences visuelles
- Axe (extension chrome) : scan le site pour vérifier si il répond aux normes (ne semble pas marcher sur un page HTML locale)
- Color Safe: Donne une liste de couleur de texte ayant un contrast fort avec le background choisi. (http://colorsafe.co/)
- Chrome vox : lecteur d'écran pour Chrome : permet de simuler un lecteur d'écran (basique)
- Wave: Outils d'évaluation d'accessibilité web (https://wave.webaim.org/)
- NVDA: https://www.nvda-fr.org/



Bibliographie

- https://www.w3.org/Translations/WCAG20-fr/
- http://www.accesbilis.fr/boite-a-outils-pour-evaluer-laccessibilite-dun-site-web/
- https://www.codeur.com/blog/outils-accessibilite-site/
- https://wave.webaim.org/
- https://www.lafabriquedunet.fr/creation-site-vitrine/articles/guide-accessibilite-site-web/
- https://www.youtube.com/watch?v=3f31oufqFSM
- https://webaim.org/resources/contrastchecker/
- https://wiki.lelutinduweb.fr/accessibilite/
- https://access42.net/Mon-site-web-est-il-accessible.html
- https://www.numerique.gouv.fr/uploads/RGAA-v4.0.pdf
- https://bibliotheques-inclusives.fr/2017/02/conformite-au-rgaa-quelles-sont-les-obligations-legales
- https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/obligations/#%C3%89chantillon

